



Programme de formation : Évacuation des locaux (type ERP) + exercice

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Connaître la réglementation en matière d'ERP,
- Connaître la réglementation relative à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite,
- Faire un point précis de la situation de l'établissement confronté à la réglementation en matière d'accessibilité de personnes à mobilité réduite.
- Comprendre ce que dit la loi en matière de système de sécurité incendie au sein des ERP en fonction de son type de groupe...etc
- Etre capable de mettre en application les données acquises lors d'un exercice d'évacuation.

PRÉ-REQUIS : Connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension des instructions.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 1 à 15 personnes maximum par groupe

Validité : 1 AN

DURÉE : 1 jour soit 7 heures

LES POINTS ABORDÉS :

Enseignement théorique :

Maîtriser la réglementation incendie applicable aux ERP ;
Identifier les différentes sources réglementaires selon l'activité d'un ERP ;
Maîtriser les dispositions communes à l'ensemble des ERP ;
Identifier les spécificités propres à certaines catégories d'ERP ;
Maîtriser les outils de prévention et de contrôle ;
Identifier les actions propres aux bâtiments existants ;
Réussir les contrôles et prévenir la mise en cause des responsabilités ;
Préparation d'un exercice d'évacuation

Enseignement pratique :

Mise en situation au sein de l'ERP concerné.

PUBLIC CONCERNÉ :

Tout salarié évoluant au sein d'un ERP.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION ET D'ENCADREMENT :

La formation se déroule exclusivement en présentiel. Elle comporte via vidéo projecteur et ordinateur du formateur des exposés, des études de cas et des échanges de situations vécues par les stagiaires. Suivie d'une séance d'exercice pratiques et de mise en situation sur sites sélectionnés concernant la partie pratique.

A l'issue de la formation, des tests de contrôle écrits et oraux sont réalisés pour assurer la qualité des connaissances et compétences acquises et ainsi permettre au formateur de rédiger son rapport à savoir si le stagiaire est apte ou n'est pas apte à évacuer les locaux de type ERP en sécurité et à répondre aux objectifs cités ci-dessus.

MOYENS MATÉRIELS :

Vidéo projecteur, ordinateur. Livrets de formation, stylos sont remis aux stagiaires.

SANCTION DE LA FORMATION :

Délivrance d'une Attestation de fin de formation.